



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### Internet

Question écrite n° 70178

### Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement de bien vouloir lui indiquer le nombre d'internautes ayant visité le site <http://www.datar.gouv.fr>. Il souhaiterait connaître cette répartition, par période de six mois, depuis 1997.

### Texte de la réponse

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la demande d'information concernant les statistiques de consultation du site de la DATAR [www.datar.gouv.fr](http://www.datar.gouv.fr). Le site de la DATAR reçoit quotidiennement, en moyenne, 380 visiteurs dont le temps de connexion est d'environ vingt minutes. Au cours de ces sessions, 10 000 pages (et fichiers) de ce site sont affichés (et téléchargés) en moyenne chaque jour. Ces statistiques concernent l'année 2001. Pour les années antérieures, la DATAR ne dispose pas d'éléments statistiques fiables.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 70178

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 décembre 2001, page 6989

**Réponse publiée le :** 11 mars 2002, page 1393